

## **Prise en charge de l'obésité : le remboursement de nouveaux traitements médicamenteux représente une avancée importante pour les patients vivant avec une obésité sévère ou complexe**

**Le remboursement de certains traitements médicamenteux de l'obésité, à compter d'aujourd'hui, lundi 15 juin, constitue une avancée importante pour les personnes vivant avec une obésité sévère ou associée à des complications médicales. A cette occasion, le CHU de Nantes fait le point sur le parcours de prise en charge et le rôle du Centre Spécialisé de l'Obésité (CSO) dans le cadre de la prise en charge de ces patients.**

### **Un cadre défini pour les prises en charge médicamenteuses de l'obésité**

Les arrêtés publiés au Journal officiel du 28 mai 2026 prévoient l'inscription de Wegovy® et Mounjaro® au remboursement par l'Assurance maladie dans un cadre strictement défini. **Cette prise en charge concerne les adultes présentant une obésité sévère et répondant à des critères médicaux précis, notamment après l'échec d'une prise en charge nutritionnelle bien conduite.**

*« Il est important de noter que ce remboursement ne signifie pas que ces traitements seront prescrits automatiquement à toutes les personnes concernées par l'obésité. Leur utilisation doit s'inscrire dans un parcours de soins global et personnalisé, comprenant une évaluation médicale approfondie, un accompagnement nutritionnel, une activité physique adaptée, ainsi qu'un suivi des éventuelles complications et des besoins psychologiques ou psychiatriques. »*

**Pr David Jacobi**, Directeur du Centre Spécialisé Obésité (CSO) Ouest-Atlantique, endocrinologue spécialiste en nutrition au CHU de Nantes

Afin de garantir la sécurité et la pertinence des prescriptions, la réglementation réserve l'initiation de ces traitements à des médecins exerçant dans des structures spécialisées dans la prise en charge de l'obésité ou en lien avec un Centre Spécialisé de l'Obésité (CSO). **Une fois le traitement instauré dans ce cadre, son renouvellement pourra être assuré par tout médecin.**

Le rôle du CHU de Nantes, par le biais du Centre Spécialisé de l'Obésité, est de s'assurer que ces traitements soient proposés aux patients pour lesquels ils sont médicalement indiqués, dans le respect des recommandations nationales. **L'objectif est de garantir un accès équitable à ces thérapeutiques tout en prévenant les prescriptions inadaptées ou motivées par des objectifs exclusivement esthétiques.**

## **Quel parcours pour les patients ?**

Les patients déjà suivis au sein du CHU de Nantes sont invités à aborder ce sujet lors de leur prochain rendez-vous avec le médecin qui coordonne leur prise en charge. Les patients qui ne sont pas suivis dans ces structures actuellement doivent, dans un premier temps, se rapprocher de leur médecin traitant ou du spécialiste qui les accompagne. Celui-ci pourra évaluer leur situation médicale et, si nécessaire, adresser une demande argumentée vers une structure spécialisée.

## **Zoom sur le Centre Spécialisé de l'Obésité Ouest-Atlantique, un réseau de soins dédié aux personnes touchées par une obésité sévère ou compliquée piloté par le CHU de Nantes**

Le rôle du Centre Spécialisé de l'Obésité (CSO) Ouest Atlantique, est d'assurer une prise en charge individuelle pour les patients atteints d'obésité sévère (IMC supérieure à 35) ou compliquée, c'est-à-dire associée à d'autres problèmes de santé comme le diabète, les maladies cardiaques ou les troubles respiratoires.

La particularité du CSO réside dans son approche pluridisciplinaire : médecins, chirurgiens, psychologues, diététiciens et autres spécialistes travaillent ensemble pour proposer un parcours de soins personnalisé. Cela peut inclure :

- Un bilan approfondi pour comprendre les causes et évaluer les conséquences de l'obésité ;
- Des programmes d'éducation thérapeutique pour aider les patients à mieux comprendre leur maladie et adapter leur quotidien ;
- La chirurgie bariatrique (chirurgie de l'obésité), envisagée en dernier recours, après au moins six mois de suivi pluridisciplinaire et une décision collégiale.

### **Un réseau d'établissements en Loire-Atlantique et Vendée**

Le CSO Ouest Atlantique regroupe plusieurs établissements répartis sur le territoire : le CHU de Nantes, la Clinique Jules Verne, la Clinique mutualiste de l'Estuaire à Saint-Nazaire, ainsi que plusieurs centres de réadaptation en Vendée et en Loire-Atlantique.

### **Comment accéder aux soins ?**

- Consulter son médecin traitant et lui demander une lettre médicale ;
- Choisir l'établissement du réseau le plus adapté à sa situation (trois niveaux de soins graduent la prise en charge en fonction des besoins\*) et à son lieu de résidence ;
- Prendre rendez-vous directement auprès de cet établissement.

\* Premier recours ou soins de proximité : médecin traitant et pédiatre ; deuxième recours : ambulatoire spécialisé et hospitalier ; troisième recours : centres spécialisés obésité pour les cas les plus complexes.

[En savoir plus sur le CSO Ouest Atlantique](#)

### **A propos du CHU de Nantes**

Au cœur de la Métropole Nantaise, le CHU de Nantes compte près de 13 000 collaborateurs qui contribuent au rayonnement des valeurs du service public hospitalier : égalité, continuité, neutralité et adaptabilité. Avec ses neuf établissements, le CHU de Nantes constitue un pôle d'excellence, de recours et de référence aux plans régional et interrégional tout en délivrant des soins courants et de proximité aux 800 000 habitants de la métropole Nantes/Saint-Nazaire. Situé sur la rive sud de la Loire, un nouvel hôpital verra le jour en 2027. Plus grand projet hospitalier actuellement conduit en France, il sera le socle du futur quartier de la santé, un projet de dimension européenne. Avec 1 417 lits et 296\* places ainsi qu'une augmentation de lits en soins critiques (10%), le nouvel hôpital proposera 64% de séjours en ambulatoire dans un environnement plus moderne, connecté, écologique et confortable, tant pour les patients que les professionnels.

\*activités de court séjour réparties sur les sites Ile de Nantes et Hôpital Nord Laennec

### **Contact presse**

Zakaria Gambert  
zakaria.gambert@chu-nantes.fr - 07 77 25 95 47

